ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
ORGANIZAÇÃO DA

UNIDADE AFRICANA



ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

منظمة الوحدة الافريقية

Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tei. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036

MESSAGE DE LA JEUNESSE AFRICAINE

Monsieur le Président de la Conférence

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement

Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions

Internationales et Interafricaines

Honorables invités

C'est un insigne honneur pour la jeunesse africaine de pouvoir, par ma voix, s'exprimer au sein de votre auguste assemblée.

Aussi vous témoigne-t-elle toute sa gratitude, ses encouragements et sa disponibilité à constituer le socle et le ferment de l'application des grandes et sages décisions qu'il vous incombera de prendre ici.

La jeunesse africaine est fière et se réjouit de constater que, nonobstant les catastrophes naturelles et les désastres économiques qui traumatisent nos pays, vous êtes à l'origine du mouvement qui a abouti à la convocation du Sommet Mondial pour les Enfants en 1990 dont 44 d'entre vous ont déjà signé la Déclarațion et le Plan d'Action.

Par ailleurs, au 31 Août 1992, il ressortait que 36 pays africains avaient déjà ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

En toute souveraineté le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté en sa 16è Session Ordinaire à Monrovia du 17 au 20 Juillet 1979 la Déclaration sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant Africain. Dans les mêmes dispositions il a adopté en Juillet 1990 à Addis Abéba la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant.

Vous avez décidé de consacrer le présent Sommet à approfondir votre réflexion et à dégager des actions concrètes et immédiates en faveur de l'enfant dans nos sociétés. C'est le thème du présent Sommet.

Cette expérience nous convainc de la conscience aigüe et de la ferme détermination qui sont les vôtres à placer l'enfant au centre de vos priorités, comme condition centrale de paix, de démocratie et de développement.

La jeunesse africaine fait sienne cette lourde préoccupation. C'est pourquoi elle s'est structurée et a intégré le mouvement mondial de la jeunesse dénommé Conférence Mondiale de la Jeunesse, dans le but principal de s'assurer que la Déclaration adoptée au Sommet Mondial sur l'Enfance ainsi que le Plan d'Action deviennent réalités.

Du 20 au 24 Août 1992, avec vos autorisations et soutiens respectifs, les jeunes se sont réunis à Ouagadougou en leur Première Conférence Régionale Africaine pour créer au niveau continental une Organisation de la Jeunesse capable de renforcer et d'élargir le travail et les acquis des efforts déployés dans le but sus-visé.

Le thème de cette Conférence était "Rôle de la Jeunesse Africaine dans la mise en oeuvre du Plan d'Action Mondiale de l'Enfance et dans l'Eradication de la Faim".

Les échanges ont amené les jeunes à constater avec plaisir le rôle déterminant des autorités politiques africaines dans la promotion du facteur enfant comme priorité dans le monde. Ils ont cependant observé avec une préoccupation profonde, que deux (2) ans après le Sommet Mondial, 40 000 enfants continuent de mourir chaque jour dans le monde dont le tiers (1/3) en Afrique, alors que les enfants africains ne représentent que 10 % de la population infantile mondiale.

Ils ont également constaté avec regret que deux (2) ans après l'entrée en vigueur de la Convention Mondiale relative aux Droits de l'Enfant, la Charte Africaine que vous avez souverainement adoptée en Juillet 1990 n'est pas encore entrée en vigueur par insuffisance de signatures. Nous comptons sur chacun de vous pour que cela soit possible avant la fin de l'année.

Aussi la Conférence Régionale vous demande-t-elle instamment:

- que tous les Gouvernements qui ne l'ont pas encore fait, ratifient la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant ;
- que tous les Gouvernements adoptent les mesures législatives nécessaires pour la mise en oeuvre des protections garanties par la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant et s'assurent que les familles et communautés disposent de ressources suffisantes pour le bien-être des enfants et des jeunes;

que tous les Gouvernements :

- prennent des mesures urgentes et concrètes pour la mise en oeuvre rapide du Plan d'Action du Sommet Mondial pour l'Enfant ainsi que des dispositions du Sommet de la Terre;
- asseyent des politiques nationales et régionales en faveur de la jeunesse ;
- réexaminent et révisent sans complaisance tous les accords et monopoles existants qui inhibent le développement et l'exploitation rationnelle et durable des atouts et ressources de l'Afrique au bénéfice de ses enfants et de ses jeunes;
- accélèrent le désenclavement humain, politique, économique, monétaire et infrastructurel de l'Afrique pour assurer la victoire contre le manque d'emplois, la pauvreté et la faim en Afrique et contre le désoeuvrement inexcusable de la précieuse jeunesse africaine.

La Conférence Régionale de la Jeunesse Africaine lance un appel pressent à tous les partenaires au développement de nos Etats, l'ONU et l'OUA à travers leurs structures spécialisées, la Conférence des Bailleurs de Fonds pour que tous les efforts nécessaires soient déployés en vue de la mise en oeuvre des recommandations et décisions en faveur de l'Enfant ainsi que l'Agenda 21 du Sommet de la Terre.

Elle a en outre adopté un ensemble d'actions à entreprendre par les organisations de jeunesse pour hâter la mise en oeuvre dans nos Etats respectifs des Plans d'Action du Sommet Mondial pour l'Enfant et du Sommet de la Terre. Elle a ainsi invité tous les jeunes à organiser des Conférences de Jeunesse au niveau national pour interpeller constamment la conscience de nos autorités et les soutenir efficacement dans l'application des résolutions. Elle compte sur le soutien personnel de chacun de vous, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour la tenue effective et efficiente de ces Conférences nationales.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, voici brièvement le message que la Conférence Régionale de la Jeunesse Africaine m'a chargé de vous transmettre. Nous sommes bien conscients de l'appartenance de la composante jeunesse africaine à une société dont les difficultés sont décuplées par son intégration, dans la position la plus défavorable, à un système de contradictions internationales monstres, source et conséquence d'un faible niveau de développement des forces productives aggravée par les effets pervers et déstabilisateurs de sécheresses récurrentes sur les performances de nos économies.

Toutefois, convaincus que la Paix et le Développement sont aléatoires sans la justice sociale et la démocratie, nous jeunes, vous conjurons de consentir le maximum de détermination politique et de moyens humains, juridiques et budgétaires conséquents pour l'éradication de la faim et l'application effective des Droits de l'Enfant.

En ce sens, nous vous témoignons encore une fois de notre disponibilité à demeurer constamment à voş côtés dans un partenariat efficient.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

Merci.

Valérie Claudine OUEDRAOGO

Présidente de la Conférence Régionale de la Jeunesse Africaine